

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



# Le mot du président



**Raymond CHARBONNIER**  
Président du SYDELA

Depuis le 1er octobre, la transition amorcée par le SYDELA avec notre changement de mandat a insufflé une motivation supplémentaire à nos actions et a, surtout, renforcé notre engagement envers la transition énergétique de nos territoires et le développement des énergies renouvelables locales.

Mais c'est également un changement plus profond de notre conception du SYDELA qui s'est opéré, pour le meilleur.



## UNE GOUVERNANCE PLUS AGILE ET DÉCENTRALISÉE

Notre mode de gouvernance a évolué vers plus d'agilité et de réactivité dans nos prises de décisions avec une gestion plus collaborative de nos axes de travail. Notre instance principale, le Bureau, que je préside auprès de **7 vice-présidents élus** par leurs pairs du territoire, se réunit toutes les semaines. Ce Bureau fait partie du Comité qui regroupe **24 élus du territoire et 24 suppléants** se rassemblant 6 fois par an pour délibérer des grandes orientations stratégiques du SYDELA.

Par ailleurs, 8 commissions métiers, composées des délégués du Comité, se retrouvent régulièrement afin de travailler plus en profondeur les différents projets, avant de les faire valider par le Bureau. Ce travail d'équipe, que beaucoup de syndicats nous envient, est une grande chance pour nous. Il nous permet de travailler plus efficacement et de mieux partager les enjeux du territoire.

## UNE CONCEPTION COLLECTIVE ET COLLABORATIVE DU PROJET DE MANDAT

Notre projet de mandat a été pensé dans une démarche collaborative, à la fois sur le territoire avec les élus, grâce à un questionnaire sur leurs attentes et besoins, mais aussi avec l'ensemble des élus et managers du SYDELA et représentants du personnel. Ce travail participatif a permis d'identifier **4 grands axes** autour desquels s'est consolidé le projet de mandat : Sobriété, Confiance, Équité et Stratégie. Vous les retrouverez tout au long de ce rapport d'activité 2021, ainsi qu'au cœur de toutes les actions de notre mandat.

## UN LIEN FORT ET PERMANENT AVEC NOS ADHÉRENTS

Dans cette même optique de communication renforcée, de confiance et de transparence, nous avons souhaité consolider ce lien fort avec nos adhérents au travers d'une démarche pédagogique autour de nos actions et services. Ainsi, 8 webinaires ont été réalisés pour sensibiliser les élus et techniciens aux questions énergétiques et missions du SYDELA : **LES WEBINAIRES THÉMATIQUES DU SYDELA**. Nous sommes fiers du succès rencontré : 362 participants élus et techniciens provenant de 106 communes et 11 intercommunalités.

Nous avons également lancé les newsletters trimestrielles **SYDELA'NEWS** pour tenir informés nos adhérents de l'actualité du syndicat et du contexte énergétique qui l'entoure.

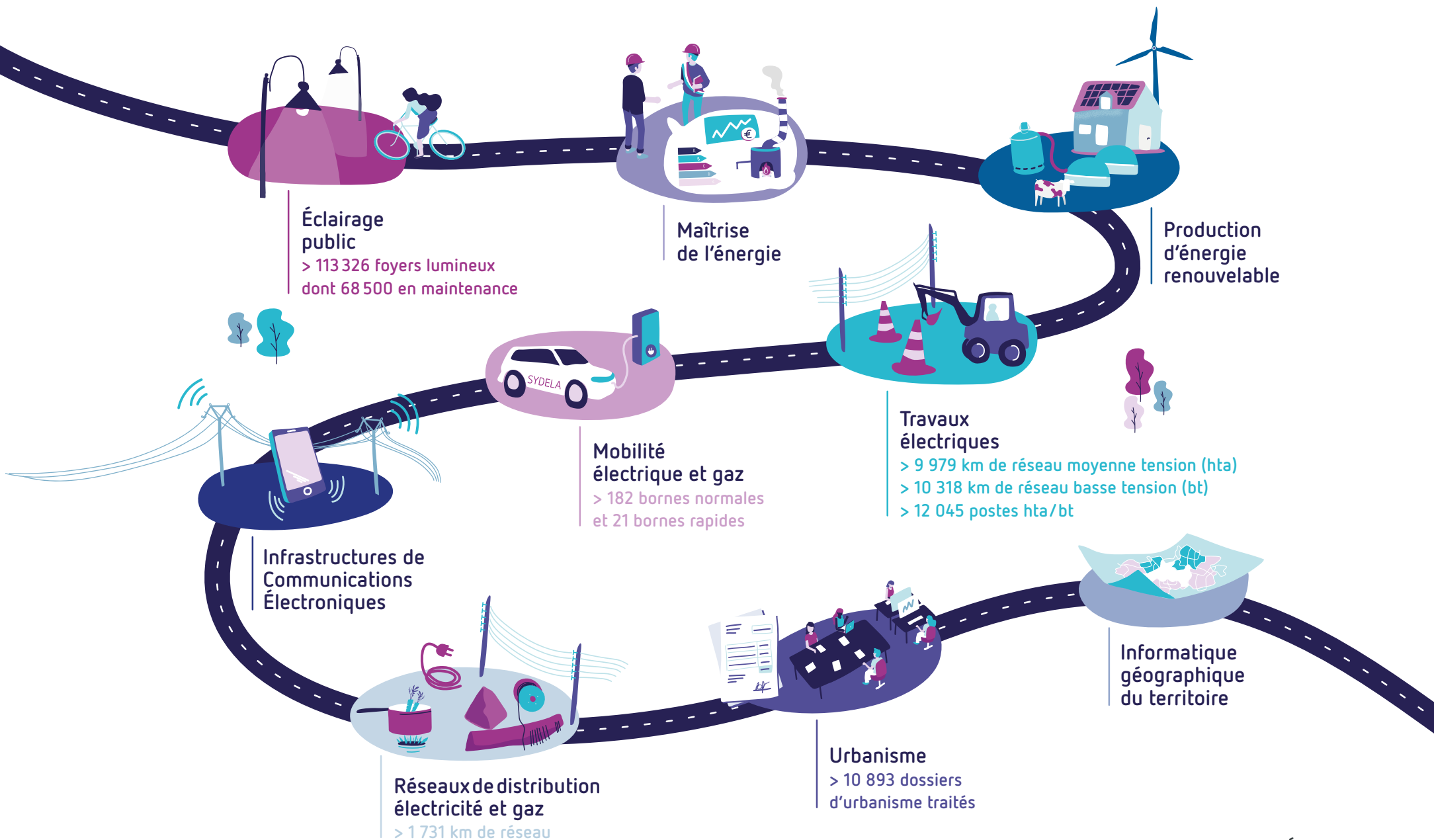
Enfin, 8 commissions territoriales d'énergie ont été tenues à travers le territoire à l'automne 2021 pour, notamment, présenter le nouveau projet de mandat du SYDELA. 168 élus et techniciens - soit 124 collectivités représentées - ont répondu présents et ont pu prendre la parole et faire connaître leurs attentes, leurs besoins, ainsi que leurs interrogations.

## UNE RÉSONANCE AVEC LE CONTEXTE DE CRISE DE L'ÉNERGIE

Fort de son expérience et de son expertise sur les thématiques de maîtrise d'énergie des bâtiments et de l'éclairage public, le SYDELA poursuit en permanence son travail de veille et de conseil afin d'apporter, le plus en amont possible, les meilleures solutions aux communes face aux différentes crises énergétiques passées et à venir. Grâce à une bonne anticipation, le SYDELA poursuit son rôle de précurseur sur les questions de transition énergétique, afin de rester un soutien solide et fiable pour les territoires qui nous font confiance.

...Sobriété, Confiance,  
Équité, Stratégie...

# 180 COMMUNES, 11 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES, ET 3 COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION ADHÉRENTES DE LOIRE-ATLANTIQUE



# Les temps forts

## 1 8 COMMISSIONS TERRITORIALES D'ÉNERGIE: DE NOVEMBRE À DÉCEMBRE

Durant un mois, les élus du SYDELA ont sillonné le territoire à la rencontre des élus et techniciens locaux pour présenter le nouveau projet de mandat du SYDELA, écouter les besoins et attentes des collectivités et leur expliquer nos actions concrètes sur les projets énergétiques.

> **168 élus et techniciens ont répondu présents, soit 124 collectivités sur le département. Un grand succès qui sera réitéré au cours de ce mandat.**

## 2 LANCEMENT DU CADASTRE SOLAIRE EN LOIRE-ATLANTIQUE: 6 OCTOBRE

Plus de 50 personnes se sont réunies au SYDELA pour inaugurer le lancement du cadastre solaire en Loire-Atlantique, dont les 3 premières intercommunalités engagées dans cette démarche: la communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique, la communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire et la communauté de communes d'Erdre et Gesvres. Étaient présents également, les tiers animateurs du projet: ALISÉE, ATLANSUN, la Chambre d'Agriculture de L.A., le CIVAM et le Pôle Métropolitain.

Le but de cet outil innovant: favoriser le développement massif de la production solaire -photovoltaïque et thermique- dans les territoires de Loire-Atlantique (cf. p. 9).



1

## 3 OUVERTURE DE LA STATION GNV À MONTOIR-DE-BRETAGNE: 22 SEPTEMBRE

4ème station publique en Loire-Atlantique, la station GNV (Gaz Naturel Comprimé) de Montoir-de-Bretagne peut accueillir plus de 50 camions par jour ou dix fois plus de véhicules légers.

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre le SYDELA et le port de Nantes-Saint-Nazaire, initiateurs du projet, la SEM SYDELA Énergie 44, propriétaire des installations, la Région Pays de la Loire et l'ADEME, soutiens financiers pour le projet et la conversion des véhicules, et Proviridis, constructeur et exploitant de la station sous l'enseigne V-GAS.

## 4 JOURNÉE DE L'ASSOCIATION L.A GÉO-DATA: 28 SEPTEMBRE

Organisée pour la 1ère fois par l'association L.A Géo-Data à Saint-Etienne-de-Montluc, cette journée a réuni plus de 80 participants.

**L'objectif:** présenter les actions de l'association sur le PCRS, Plan de Corps de Rue Simplifié (cf. p. 6), l'animation territoriale et le développement d'outils géomatiques.

> **Accédez au site dédié:**  
[www.sydel.fr/association-l-a-geo-data](http://www.sydel.fr/association-l-a-geo-data)



2



3



4

# Confiance

Le SYDELA est le partenaire référent des communes et des intercommunalités pour organiser la distribution de l'énergie et la production locale d'énergie sur les territoires, en toute neutralité par son essence même de collectivité.

Pour cela, il s'inscrit dans le temps auprès de ses adhérents, se projette avec eux, et construit des outils lui permettant d'échanger dans la plus grande clarté, à la fois avec ses adhérents et ses partenaires.

Il peut intervenir techniquement directement dans les projets des collectivités lorsqu'elles le souhaitent, et assure la qualité des travaux dont elles lui ont confié la responsabilité via le transfert de compétence Électricité.

Il favorise la gouvernance publique des moyens de production d'énergie renouvelable et permet, en tant qu'organe de mutualisation, de massifier les projets énergétiques à l'échelle départementale.



## LA PLANIFICATION ET LES STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES TERRITORIALES

**Le SYDELA propose une offre de services et un accompagnement aux collectivités engagées dans la démarche PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) à chaque étape de son élaboration. Ceci, dans 3 buts :**

### PARTAGER LES CONNAISSANCES ET MUTUALISER LES EXPÉRIENCES



Pour favoriser le partage d'informations et les synergies entre territoires dans le cadre de la mise en œuvre de leur PCAET, le SYDELA co-anime le réseau TELA (Transition Énergétique en Loire-Atlantique) avec la DDTM.



> À ce titre, 6 événements (webinaires, points territoriaux trimestriels entre les chargés de missions PCAET des EPCI, plateforme collaborative, rencontres informatives sur des thématiques précises, etc.) ont été organisés en 2021.

### ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DANS L'ÉLABORATION DE LEUR PCAET

Élaborer un PCAET nécessite pour les territoires de mettre en place une stratégie d'actions réalistes et réalisables. Pour les y aider, le SYDELA les accompagne et les conseille dans la conception de ce plan d'actions au travers de multiples initiatives relatives aux énergies renouvelables : Réalisations du potentiel EnR, ateliers « Destination TEPOS » pour définir la stratégie du PCAET et webinaires de diagnostic du PCAET.

**En 2021, 4 territoires ont été accompagnés par le SYDELA :**

- Communauté d'agglomération de Redon Agglomération
- Communauté de communes de Sèvre & Loire
- Communauté de communes de Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois
- Communauté de communes d'Erdre & Gesvres

### DÉCLINER OPÉRATIONNELLEMENT LA STRATÉGIE DU PCAET

Pour aider à la mise en place du plan d'actions des PCAET, le SYDELA poursuit son accompagnement avec :

- **Le Schéma Directeur Énergies Renouvelables**

Le schéma directeur permet de mettre en place une programmation opérationnelle de la stratégie établie dans le cadre du PCAET.

#### Comment ?

En identifiant le potentiel des énergies renouvelables (EnR) du territoire ainsi qu'en priorisant et hiérarchisant les sites pour répondre aux objectifs du PCAET.

- En 2021, la communauté de communes de Pays de Pontchâteau a été le 1er territoire à expérimenter le Schéma Directeur des EnR grâce à l'expertise et la force de conseil du SYDELA (acculturation des élus, ateliers de travail autour de l'analyse des potentiels, travail cartographique, etc.)

#### Novembre 2021 : Matinée « Intégration des enjeux Air-Energie-Climat dans les documents d'urbanisme » :

Une vingtaine de personnes se sont réunies en novembre à la DDTM44. Le CEREMA\* a illustré son propos avec des documents d'urbanisme introduisant ces enjeux et plus particulièrement le développement des énergies renouvelables.

Ensuite, la CCEG a partagé son retour d'expérience sur une démarche territoriale de croisement de son PCAET et de son PLUi.

Enfin, la DDTM44 a présenté sa posture sur le développement des centrales photovoltaïques au sol. Ces temps d'échanges ont été l'occasion de croiser les regards des services d'urbanisme et PCAET afin de rendre plus efficace les politiques publiques.

\* CEREMA : Établissement public d'accompagnement dépendant du ministère de la transition écologique.

# DES SOLUTIONS CONÇUES POUR FACILITER VOS DÉMARCHES ET RÉPONDRE À VOS OBLIGATIONS

## LE PCRS AVEC L'ASSOCIATION L.A. GÉO-DATA



Initié en 2020 par L.A. Géo-Data, association dont le SYDELA est membre co-fondateur, le **PCRS Image** a été finalisé en 2021, avec une première diffusion auprès des adhérents du SYDELA dès la fin de l'année.

Le PCRS, Plan de Corps de Rue Simplifié, est un référentiel de données partagées à l'échelle de toute la Loire-Atlantique, sauf Nantes Métropole qui a son propre référentiel, servant l'homogénéisation de la représentation de la voirie et la supervision de tous les réseaux du territoire (sensibles : gaz, électricité, éclairage public.../non sensibles : eau potable, eau pluviale). **Grâce à des images très précises, il permet aux différents métiers de la collectivité ainsi qu'aux gestionnaires de voirie et de réseaux de positionner avec précision leurs objets et d'éviter tout accident.**



## DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES D'INSTRUCTION D'URBANISME: LE PROJET PLAT'AU

Dans le cadre de l'obligation de **dématérialisation de l'ensemble du traitement des demandes et instructions des autorisations d'urbanisme pour les communes de plus de 3 500 habitants** (loi Elan), l'État a développé plusieurs outils, dont **PLAT'AU**.

Cette PLATeforme (d'échanges) des Autorisations d'Urbanisme permet **l'accès aux dossiers en temps réel par l'ensemble des acteurs concernés**.

Pour **garantir un bon fonctionnement de son guichet unique, par ses adhérents**, le SYDELA a participé dès le début à l'élaboration de PLAT'AU.

### Le résultat ?

De nombreux avantages pour nos communes adhérentes :

- **Une qualité des données recueillies** grâce à l'alimentation automatique de champs,
- **Un gain de temps** pour les services instructeurs des collectivités,
- **Une traçabilité et une simplification des échanges.**

## LE GÉORÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis 2012, la réforme législative et réglementaire relative à la sécurité des travaux à proximité des réseaux induit **l'obligation de géoréférencer en classe A** les ouvrages non sensibles et sensibles, dont **le réseau d'éclairage public**.

Fortement impliqué, le SYDELA prend l'intégralité des coûts de géoréférencement à sa charge.

Ainsi, en 2021, 70 km de réseaux d'éclairage public et d'infrastructures de communications électroniques des collectivités adhérentes ont été géoréférencés en classe A avec l'aide du SYDELA.

	LE 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2020 (au plus tard)	LE 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2026 (au plus tard)	LE 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2032 (au plus tard)
Unités URBAINES (au sens de l'INSEE)	Ouvrages sensibles	Ensemble des ouvrages	-
Unités RURALES (au sens de l'INSEE)	-	Ouvrages sensibles	Ensemble des ouvrages

# UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR VOS PROJETS DE TRAVAUX ÉLECTRIQUES

Le SYDELA accompagne les collectivités adhérentes à chaque étape de leurs projets de chantiers électriques et assure la qualité des travaux... Un service de proximité optimal pour un maillage territorial complet.

## NOTRE MISSION : S'ASSURER DE LA QUALITÉ D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

Dans son rôle de médiateur, le SYDELA a décidé, après le report de travaux en 2021 liés à une grève des salariés d'Enedis, de **reprogrammer des chantiers sur l'année 2022**, et cela afin de garantir aux collectivités adhérentes **une exécution conforme aux projets initiés**. Conscient des problématiques d'accès au réseau électrique des habitats en bout de ligne, le SYDELA a également défendu auprès d'Enedis les intérêts des citoyens et des communes impactés.

### Les travaux 2021 - Réalisations

Travaux Effacement électrique - Maisdon sur Sèvre:

Avant



Pendant



Après



Travaux Effacement électrique - Plessé:

Avant



Après



### Nos services de confiance pour vos collectivités

- > Contrôle des concessions électrique et gaz par le SYDELA : [Le contrôle des concessions électrique et gaz \(sydela.fr\)](https://www.sydela.fr)
- > Données électricité par commune : [Vos données Électricité \(sydela.fr\)](https://www.sydela.fr)

# L'AIDE À LA RÉALISATION DE PROJETS DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



## L'ACCOMPAGNEMENT POUR DES PROJETS DE CHALEUR RENOUVELABLE

Pour favoriser et faciliter la production d'énergie thermique renouvelable sur le territoire, le SYDELA a signé en 2019 avec l'ADEME le **Contrat d'Objectifs Territorial des Énergies thermiques Renouvelables (COTER)**. Ce contrat doit permettre l'émergence et l'accompagnement d'au moins 25 projets (16 en bois, 7 en géothermie et 2 en solaire thermique) d'ici à 2022. Pour ce faire, le SYDELA réalise les notes d'opportunité, les études de faisabilité et apporte des financements sur les études et l'investissement via son partenariat avec l'ADEME.

### Ses objectifs :

- > **Mobiliser des subventions** pour les projets de chaufferies des communes et entreprises du territoire, dans le cadre du dispositif Fonds Chaleur.
- > **Simplifier les démarches** liées à votre projet de chaleur renouvelable.
- > **Préparer les collectivités rurales** à la généralisation des solutions renouvelables thermiques pour leurs équipements et leurs réseaux de chaleur renouvelable.

### Le résultat en 2021 :

> **18** projets de chaufferies renouvelables (bois, géothermie) ont été engagés sur 2021.

Pour ces projets, outre la gratuité des notes d'opportunité, les communes reçoivent 70 % d'aides pour les études de faisabilité et 25 à 65 % d'aides pour l'investissement.

## NOUVEAU !

En 2021, un partenariat a été conclu avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) afin d'apporter aux établissements de santé, gros consommateurs de chaleur, l'expertise via un Conseiller en Énergie Partagé du SYDELA. Ce partenariat s'est mis en place dans le cadre de la démarche de réduction des consommations énergétiques des établissements de santé, imposée par le décret Éco Énergie Tertiaire, mais aussi de projets d'installations d'énergies renouvelables.

### Aides au financement

#### Un exemple réalisé en 2021 :

Chaufferie biomasse et réseau de chaleur pour alimenter la mairie, l'école, le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire de Saint-Colomban.

Coût de l'opération

**237 000 €**

Subvention

**108 700 €**

soit **45 %**



## UNE AVANCÉE POUR LES TOITURES PHOTOVOLTAÏQUES



### Cadastre solaire : mieux identifier le potentiel des bâtiments

Afin de développer les installations photovoltaïques dans le département, l'association L.A. Géo-Data du SYDELA, en partenariat avec le Conseil départemental de Loire-Atlantique, a lancé en octobre 2021 le **cadastre solaire**. L'objectif de cet outil innovant : **favoriser le développement massif de la production solaire sur le département en identifiant les potentiels thermiques et photovoltaïques des toitures** de l'ensemble des bâtiments du territoire, et en éditant des notes d'opportunité d'installations de panneaux photovoltaïques.

Pour renforcer le conseil et l'aide à la décision des communes concernées, le SYDELA a également développé des partenariats auprès des intercommunalités et des structures de conseil (+ d'autres acteurs comme l'association ALISÉE et la Chambre d'Agriculture) pour répondre à toutes les interrogations.

### Un résultat très encourageant !

- > 5 EPCI signataires
- > Plus de 130 notes d'opportunité réalisées sur les 3 derniers mois de l'année
- > 51 personnes formées à l'outil



## L'EXPERTISE DU SYDELA AU SERVICE DES PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES

Phases d'études, choix des entreprises, supervision des chantiers et suivi post-installation... le SYDELA offre à ses collectivités adhérentes un accompagnement de bout-en-bout pour leurs projets photovoltaïques.

### Un accompagnement de A à Z pour réduire la facture communale

La Station d'épuration de la Faubretière à La Haye-Fouassière a été équipée d'une centrale photovoltaïque de 47 kWc dont l'électricité sera majoritairement autoconsommée, permettant ainsi à l'exploitant de réaliser des économies. L'investissement est porté par la communauté d'agglomération de Clisson Sèvre et Maine Agglo. Les économies envisagées sont de 46 123 kWh par an.



## LE DÉVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT DANS LES GRANDS PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Depuis 2018, la SEM SYDELA Énergie 44, dont le SYDELA est actionnaire majoritaire, est un **outil au service de la transition énergétique de nos territoires**. Son objectif est de développer, de l'ingénierie à la réalisation, des projets de production d'énergies renouvelables à gouvernance locale (parcs solaires, méthanisation, éolien terrestre, etc.).

> Accédez au site : [www.sydelaaenergie44.fr](http://www.sydelaaenergie44.fr)



# L'AMÉNAGEMENT DES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES (ICE)



Comme tous propriétaires d'infrastructures sur le domaine public, chaque collectivité doit connaître et géoréférencer son parc ICE, répondre aux déclarations de travaux (DT) et aux déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT), assurer la maintenance et faciliter l'accès à ses infrastructures pour favoriser le déploiement de la fibre optique.

**Le SYDELA propose aux collectivités de prendre à sa charge les droits et les obligations du propriétaire d'infrastructures.**

## LE SYDELA EN CHARGE DE LA GESTION DES ICE...

Pour les collectivités, transférer la compétence de la gestion de leurs réseaux et Infrastructures de Communications Électroniques (ICE) au SYDELA, **c'est MUTUALISER, MIEUX DÉFENDRE SES INTÉRÊTS ET FACILITER LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE!**

**138** communes  
[dont 40 depuis 2021]

**7** intercommunalités  
[dont 2 depuis 2021]

adhèrent  
à ce service.

## L'ÉVOLUTION DES RÈGLES FINANCIÈRES POUR PLUS D'ÉQUITÉ

Les règles de financement des activités du SYDELA ont été définies avec une **volonté de transparence et d'équité, en tenant compte des facteurs suivants :**

- Répondre aux nouvelles demandes liées à la maîtrise des consommations et au développement des Énergies Renouvelables.
- S'adapter à une forte croissance des demandes sur les réseaux depuis 2017 : +10,70 M€ soit +51 %.
- Maintenir le soutien financier significatif réparti entre les activités de 9 M€.
- Mutualiser pour optimiser les coûts et partager une ingénierie publique.
- Rééquilibrer les participations entre les adhérents selon le taux de taxe sur l'électricité perçue par TE44.
- Offrir une réponse à toutes les demandes des adhérents sur les activités réseaux sans limitation de nombre de dossier et de montant.

# Équité

Le SYDELA garantit un aménagement énergétique équitable, respectueux et cohérent dans la diversité des territoires.

Il œuvre à maintenir pour tous, et à développer lorsque cela est nécessaire, un réseau de distribution de l'énergie de qualité.

Il appuie ses adhérents dans la gestion optimisée de leur patrimoine d'infrastructures de communications électroniques.

Par son essence même d'organe de mutualisation, le SYDELA contribue à la péréquation tarifaire de l'énergie et permet aux collectivités adhérentes de bénéficier des expertises partagées et des services énergétiques optimisés au meilleur coût.



# Sobriété

Le SYDELA entend conjuguer efficacité et sobriété énergétique dans toutes ses actions.

Conscient que l'énergie est un des postes les plus émetteurs en gaz à effet de serre, il se met en capacité de changer la donne sur son territoire.

Il soutient ses adhérents dans la planification de la transformation énergétique de leurs infrastructures réseaux, de leurs bâtiments publics et de leur mobilité.

En parallèle, il met en place des actions de massification qui visent directement à atteindre des objectifs de réduction des consommations, de diminution de la facture énergétique du territoire et d'efficacité énergétique.

## L'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE MAÎTRISÉE

Une **bonne gestion des consommations énergétiques** permet aux collectivités territoriales de **garantir un service public de qualité tout en réalisant des économies**, deux objectifs primordiaux pour le SYDELA. Pour aider à développer la sobriété énergétique en Loire-Atlantique, le SYDELA permet aux collectivités adhérentes de bénéficier de la force de ses groupements d'achats.

### ➤ SÉCURISER LES PRIX DE L'ÉNERGIE AVEC DES GROUPEMENTS D'ACHATS

Le SYDELA coordonne l'achat groupé d'électricité et de gaz naturel pour le compte des collectivités et établissements de services publics de Loire-Atlantique afin de leur permettre de bénéficier de **tarifs attractifs**, négociés auprès des différents fournisseurs présents sur le marché et sécurisés, quel que soit le contexte de ce secteur sensible.

## SYDECONSO

### SYDECONSO, l'outil de suivi énergétique des collectivités

Le SYDELA forme gratuitement les collectivités\* à cet outil conçu pour optimiser leur gestion énergétique.

SYDECONSO, première version, c'est **80 agents formés et 100 utilisateurs**.

SYDECONSO, deuxième version, c'est **120 agents formés et 253 utilisateurs**.

\* Adhérents aux groupements d'achats électricité et gaz naturel ou au Conseil en Énergie Partagé du SYDELA

### Groupement d'achat électricité :



### Groupement d'achat gaz naturel :



# LE CONSEIL EN SOBRIÉTÉ ET EN GESTION ÉNERGÉTIQUES



## CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ : L'ENGAGEMENT DU SYDELA POUR UNE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DES TERRITOIRES

### QUOI ?

> Un appui technique et financier à chaque étape de vos projets d'optimisation et d'efficacité énergétique.

### COMMENT ?

> Guichet unique des activités de transition énergétique auprès des collectivités (photovoltaïque, chaleur renouvelable, mobilité durable et achat d'électricité et de gaz naturel).

### OBJECTIFS ?

- **Maîtriser votre budget** de fonctionnement,
- **Gérer et valoriser votre patrimoine public,**
- **Améliorer le confort** des usagers et des gestionnaires,
- **Identifier vos potentiels de production** d'énergies renouvelables.

### Quoi de neuf en 2021 ?

Renforcement de l'équipe des conseillers pour une meilleure couverture du territoire.

60 adhérents : 59 communes et 1 intercommunalité.

#### > Une aide à la mise en conformité avec le Décret Éco Énergie Tertiaire :

Ce décret engage les acteurs du territoire vers la sobriété énergétique des bâtiments tertiaires en demandant aux communes de réduire la consommation d'énergie des bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m<sup>2</sup> de 40 % en 2030, de 50 % en 2040 et de 60 % en 2050.

**Pour répondre à cette obligation législative et réglementaire, les conseillers du SYDELA accompagnent les collectivités.**

## SYDEFI : LE DISPOSITIF AU SERVICE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

SYDEFI est un dispositif d'accompagnement du SYDELA dont l'objectif est de **planifier et concrétiser la rénovation énergétique des bâtiments publics** en **mutualisant les études et les travaux**, et en **optimisant les sources de financements**.

SYDEFI permet ainsi de conduire localement le **programme national ACTEE** : Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique.

**ACTEE** Action des Collectivités  
Territoriales pour  
l'Efficacité Énergétique

### Nouveautés 2021

- > **10 intercommunalités / 107 communes ont été concernées**, soit un total de 2 300 bâtiments.
- > **Développement d'un partenariat avec le Conseil Régional** afin de financer des audits énergétiques et des ateliers dans le cadre d'ACTEE.
- > **Mise à disposition d'un guide financier** recensant l'ensemble des sources de financements mobilisables, à l'échelle régionale, pour vos projets de rénovation énergétique : **FINANCEZ VOS PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE! (sydela.fr)**
- > **Recherche de solutions de financements supplémentaires** auprès de la Préfecture, du Conseil départemental, de la Banque des territoires et du Fonds européen.

# LE DÉVELOPPEMENT, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES



## LE CONTRÔLE DE STABILITÉ DES MÂTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Assurer la qualité des infrastructures publiques à ses adhérents, tout en les guidant vers un investissement raisonné, est l'un des objectifs du SYDELA. En ce sens, il apporte son expertise dans le domaine de l'éclairage public avec un nouvel outil au service des collectivités.

### L'action du SYDELA est basée sur 3 axes :

**Analyse du patrimoine existant** (communes de niveau 2 & 3) : contrôle des installations dont le SYDELA a l'exploitation pour vérifier le bon état mécanique du mât, sa bonne tenue par rapport aux organes accrochés dessus et son état de vieillissement.  
**> 250 contrôles par an.**

**Optimisation** : Limitation des coûts de remplacement et d'investissement dans le cadre de projets de renouvellement de l'éclairage public en ne changeant que les mâts non conformes.

**Contrôle** : Contrôle de nos prestataires travaux et exploitation après la mise en place des équipements. Dans le cas où des anomalies sont détectées, le SYDELA informe la collectivité des suites à donner.  
**> 200 contrôles en 2021.**

## L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le SYDELA vous accompagne pour simplifier la maintenance et l'exploitation de votre réseau d'éclairage public.

À ce titre, en 2021, le SYDELA a œuvré pour l'exploitation et la maintenance de près de 2 600 armoires, soit plus de 68 500 foyers, pour le compte de ses 137 adhérents (communes et intercommunalités).

## RÉSEAU OUEST CHARGE : UN GRAND PAS POUR LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Avec ses **203 bornes** réparties sur le département et ses 56 800 recharges effectuées depuis sa création, le service du SYDELA des bornes de recharge pour véhicules électriques « SYDEGO! » est en forte croissance!

Afin d'améliorer la qualité de service de leurs bornes de recharge pour véhicules électriques et parfaire l'interopérabilité des réseaux, les syndicats d'énergie de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Vendée **ont décidé de s'unir sous une bannière commune « OUEST CHARGE »**. Ils rejoignent ainsi les syndicats bretons avec lesquels ils partagent déjà la même tarification.

**> Pour les usagers, les bénéfices sont multiples** : tarification unique, carte de paiement unique et accès au plus gros réseau de bornes de recharge du Grand Ouest.



>> Comme chaque année, pour **favoriser la promotion du réseau et encourager les mobilités durables**, le SYDELA a réitéré **l'opération gratuite des recharges sur les bornes Ouest Charge** durant la Semaine de la Mobilité (16 au 22 septembre).

# LE MOT D'ORDRE DU SYDELA : INNOVER, EXPÉRIMENTER ET PARTAGER



## LA DÉMONSTRATION RÉUSSIE DU PROJET DE TOITURE DU SYDELA

Grâce au projet démonstrateur innovant d'autoconsommation collective, déployé en 2020 sur le site du siège social, nos équipes et celles de la SEM SYDELA Énergie 44 sont aujourd'hui en mesure d'accompagner les communes dans la mise en place d'initiatives du même type.

Le but à moyen terme : développer l'autoconsommation collective énergétique dans toutes les communes et intercommunalités afin d'apporter directement de la valeur aux acteurs du territoire qui deviennent à la fois producteurs (avec un investissement rentable) et consommateurs.

## L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE, UNE RÉPONSE À 2 ENJEUX MAJEURS

**Un geste constructif pour la transition énergétique** et une modification des usages avec une augmentation du volume d'énergies renouvelables sur le territoire.

**Une maîtrise d'une part de la facture** dans un contexte d'augmentation des prix de l'énergie décorrélé de toute maîtrise des acteurs locaux.

## UN EXEMPLE POUR MASSIFIER LA DÉMARCHE : LE PROJET DE TOITURE DE MACHECOUL

Fort de notre propre expérimentation, le SYDELA accompagne la SEM qui porte son 1er projet d'autoconsommation collective : le projet de solarisation d'une toiture photovoltaïque de 1,2 mégawatt-crête (MWc) sur un bâtiment privé de Machecoul. Au total, 18 000 m<sup>2</sup> de panneaux devraient être en état de marche à la fin 2023. L'électricité produite sera vendue à 30 bâtiments publics voisins et à plusieurs industriels.

### Objectif :

**95 % de l'énergie produite consommée dans la zone.**

> 6 autres projets sont en cours de réflexion sur le territoire et un autre en production à Vigneux-de-Bretagne.



# Stratégie

Afin de garantir la pertinence et l'efficacité de ses actions, le SYDELA assure une **stratégie de prospective et d'innovation mutualisée au service de son territoire.**

Fort de sa vision à l'échelle départementale et de ses partenariats locaux et nationaux, il se donne les moyens de garder un temps d'avance pour permettre à ses adhérents de s'approprier ensuite facilement les **nouveaux outils appuyant leur propre politique énergétique.**

Il analyse également ses propres pratiques et partage ses résultats, dans une logique d'amélioration continue.

Il prend connaissance régulièrement des besoins de ses adhérents pour adapter au fil de l'eau sa stratégie et son accompagnement.



# RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

## UN PERSONNEL ENGAGÉ ET À VOS CÔTÉS!

En 2021, pour poursuivre l'accompagnement de nos collectivités adhérentes le plus efficacement possible, l'équipe du SYDELA a accueilli 13 collaborateurs.

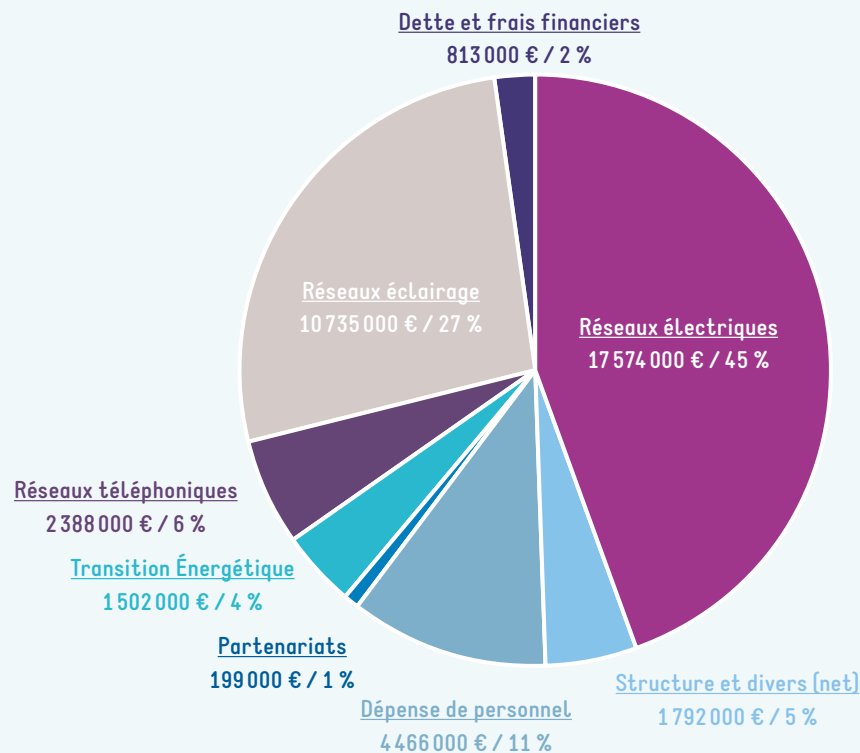
Retrouvez l'organigramme des services sur :  
l'organigramme des services (sydela.fr)

Au total, le SYDELA, c'est :

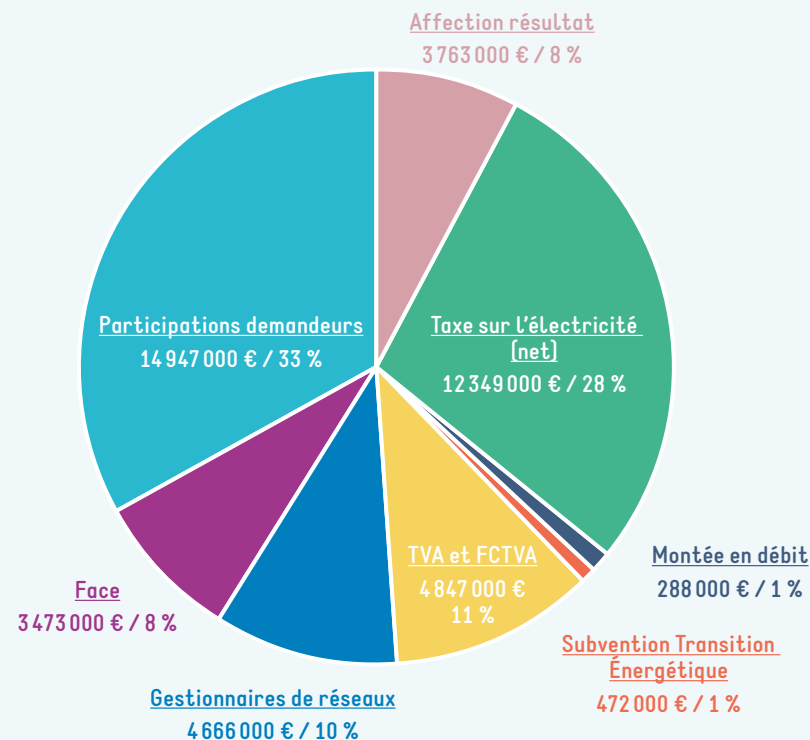


## LE BUDGET : COMPTE ADMINISTRATIF 2021

### DÉPENSES RÉELLES CONSOLIDÉES



### RECETTES RÉELLES CONSOLIDÉES





En 2022, le SYDELA devient  
Territoire d'énergie Loire-  
Atlantique.  
Un changement d'identité en  
cohérence avec la marque et  
les valeurs de solidarité  
territoriale portées par la  
FNCCR.

*Le SYDELA change de nom  
mais pas de mission !*

**Raymond CHARBONNIER**  
Président du SYDELA